



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 5 mai 2011 — N° 23

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 46.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration afin de souligner le Jour des travailleuses et des travailleurs.

---

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant la Semaine de l'activité physique.

---

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant la Journée nationale du sport et de l'activité physique.

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant les sages-femmes.

---

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) fait une déclaration concernant le Mois de la sclérose en plaques.

**5 mai 2011**

---

M. Girard (Gouin) fait une déclaration concernant les sages-femmes.

\_\_\_\_\_

Mme Charlebois (Soulanges), au nom de M. Billette (Huntingdon), fait une déclaration concernant la Semaine internationale du compostage.

\_\_\_\_\_

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la Semaine de la santé mentale.

\_\_\_\_\_

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la télémétrie en Chaudière-Appalaches.

\_\_\_\_\_

À 9 h 58, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 15.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

**Dépôts de documents**

M. le président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 21 avril 2011 :

Décision 1576 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale;  
(Dépôt n° 196-20110505)

Décision 1577 concernant le Règlement concernant la promotion du directeur de la gestion immobilière et des ressources matérielles;  
(Dépôt n° 197-20110505)

Décision 1578 concernant le Règlement concernant l'attribution d'une rémunération additionnelle au maître d'hôtel du restaurant « Le Parlementaire »;  
(Dépôt n° 198-20110505)

Décision 1579 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de l'Assemblée nationale;  
(Dépôt n° 199-20110505)

Décision 1580-1 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les contrats du commissaire à l'éthique et à la déontologie;  
(Dépôt n° 200-20110505)

Decision 1580-2 concerning the Regulation to amend the Regulation respecting contracts of the Ethics Commissioner;  
(Dépôt n° 201-20110505)

Décision 1581 concernant le Règlement concernant la promotion d'un cadre de l'Assemblée nationale.  
(Dépôt n° 202-20110505)

Puis il dépose :

Les deux textes de loi adoptés par les membres de la 15<sup>e</sup> législature du Parlement écolier, tenu à l'Assemblée nationale le 29 avril 2011.  
(Dépôt n° 203-20110505)

5 mai 2011

---

### Dépôts de pétitions

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 331 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la pratique sage-femme;

(Dépôt n° 204-20110505)

L'extrait d'une pétition, signée par 70 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la pratique sage-femme.

(Dépôt n° 205-20110505)

---

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 457 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le viaduc de la Concorde.

(Dépôt n° 206-20110505)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

Copie d'un document intitulé « Proposition du Parti québécois concernant la multiplication des drames familiaux au Québec », en date du 5 mai 2011.

(Dépôt n° 207-20110505)

5 mai 2011

---

**Motions sans préavis**

M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant la lutte contre le terrorisme; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec M. Blanchet (Drummond), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite tous les finalistes et gagnants du Gala Artis 2011, qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> mai et qui visait à récompenser l'excellent travail des artisans de la télévision québécoise;

QU'elle salue également Mme Dominique Michel, chaudement applaudie lors de cet événement pour son apport indéniable à la culture québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Roy (Lotbinière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère l'importance d'accélérer le développement des maisons de naissance et des services sages-femmes au Québec et que pour ce faire, l'on revoie le mode de financement de ces maisons, tel que déterminé en commission parlementaire.

**5 mai 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Beaudoin (Rosemont) présente une motion concernant la lutte contre le terrorisme; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant l'énergie nucléaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Maltais (Taschereau), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires des prix Florence remis hier par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;

QU'elle souligne le prix Florence « Promotion de la santé » remis à Mme Marie-Paul Ross, présidente directrice générale de l'Institut de développement intégral, ainsi que le prix Florence « Leadership » remis à Mme Thérèse Pelletier, directrice des soins infirmiers du Centre hospitalier universitaire de Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---



**5 mai 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Roy (Lotbinière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale se rappelle du glissement de terrain survenu il y a 40 ans à Saint-Jean-Vianney, glissement de terrain ayant fait 31 victimes;

QU'elle rappelle la mémoire des victimes et la douleur de leurs proches face à cette perte.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 119, Loi concernant le processus électoral;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'Action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds;

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard de l'avant-projet de loi intitulé Loi sur l'aménagement durable du territoire et de l'urbanisme.

5 mai 2011

---

## Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 13 mai 2011, M. Rebello (La Prairie) s'adressera à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le prix de l'essence au Québec ».

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Bachand, ministre du Revenu, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 6, Loi sur les biens non réclamés, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 6 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 6 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 avril 2011, sur la motion de M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

5 mai 2011

---

À 13 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. Traversy (Terrebonne) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 127 est adopté.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 127 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le mercredi 4 mai 2011, sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant que le principe du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel, soit maintenant adopté.

**5 mai 2011**

---

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 82 est adopté.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 82 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

---

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose l'ajournement des travaux au mardi 10 mai 2011 à 13 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 15 h 43, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 mai 2011, à 13 h 45.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 5 mai 2011, à 13 h 07, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 8    Loi n° 2 sur les crédits, 2011-2012

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**